L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 FEVRIER 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil d'Etat, du Conseil de la Cour Suprême, de la Cour d'Appel, de la Cour Criminelle, de la Cour de Circonscription, de la Cour de Police Municipale, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 7 FEVRIER.

AVIS JUDICIAIRES.

No. 231.—ACTE—Relatif à la publication des avis dans la gazette d'Orléans.

Section 1re—*Il est décrété, &c.*—Qu'à dater du premier janvier mil huit cent cinquante et un, tous les avis qui seront publiés dans la personne d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance municipale, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix desquels appartiendra au défendeur dans les cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou au shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les susdites parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal qui se publie en langue et en français.

Section 2de—*Il est de plus décrété, &c.*—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 20 mars 1850.

JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

☞ Pour les avis judiciaires, voir la seconde page.

Nouvelles d'Europe.

Nos journaux d'Europe, apportés par l'*Arctic*, nous arriveront ce matin et nous leur emprunterons les détails intéressans qu'ils ne peuvent manquer de renfermer. En attendant nous continuons à puiser dans les feuilles du Nord les quelques avis que nous y trouvons.

On lit dans l'*Ordre*, journal publié à Paris :

"Le président de l'Assemblée législative a reçu hier soir (8 janvier) et une foule nombreuse se pressait dans ses salons. Presque tous les membres du gouvernement, à la Chambre et au Conseil d'Etat, entre autres le général Lamoricière. Dans tous les groupes les événements du jour étaient discutés avec une grande animation, la coalition qui vient d'être formée entre les partisans de l'Elysée et les Montagnards, pour obtenir la destitution du général Changarnier était le sujet de toutes les conversations. On disait que jusqu'à ce moment le président n'avait pu former un ministère qui voulut entreprendre de contresigner le décret de destitution du général en chef de l'armée de Paris, mesure que l'on affirmait positivement dans quelques groupes que ce décret paraîtrait le lendemain dans le *Moniteur*, et que s'il le faisait, il serait contresigné par un ministre par intérim. On disait aussi que M. Carlier devait être nommé ministre de l'intérieur."

On sait déjà que le général Changarnier a été destitué et que le décret a été contresigné par le ministre de la guerre et le ministre de l'intérieur. Cet acte du président a soulevé les plus vives clameurs parmi les ennemis de l'Elysée, et d'enthousiastes félicitations de la part de ceux qui reprouvaient la conduite du général Changarnier.

Lorsque le Président a dû reconstituer son cabinet, il a appelé auprès de lui MM. Odilon Barrot, Dupin, Molé, Thiers, Berryer, Montalembert et de Broglie pour les consulter et leur a immédiatement déclaré qu'il ne voulait plus du général Changarnier, qu'il s'en débarrasserait à tout prix, lorsqu'il était prêt à accepter à sa place quelque général que ce fut, même le général Cavaignac. C'est en vain que M. Molé a cherché à faire revenir le Président sur cette décision.

Les nouvelles du reste de l'Europe n'offrent rien d'saillant. En Angleterre on se préoccupe exclusivement de la prochaine exposition universelle de l'industrie. Les fêtes se succèdent sans interruption à Londres, et cette ville a conservé l'aspect de gaîté que lui donnent ordinairement les fêtes du jour de l'an.

Rien de très nouveau en Allemagne. Hambourg n'est plus occupé que par des troupes prussiennes. Elles se tiennent prêtes à pénétrer dans les duchés dans le cas où les conditions de la Prusse et de l'Autriche ne seraient pas acceptées. Les conférences de Dresde se poursuivent, mais les séances ont lieu à huis clos et les discussions ne transpirent pas au dehors.

Les agens des villes anséatiques organisent une formidable opposition contre le zollverein que l'Autriche va proposer.

Les lettres de Turin annoncent que le général piémontais Bein, qui a joué un si grand rôle dans l'insurrection de la Hongrie, est mort à Alep où il s'était établi après avoir embrassé la foi musulmane.

MONUMENT DE LA PLACE JACKSON.

On verra par une annonce insérée plus loin que les vétérans de 1814—15 qui ont combattu sous les ordres des majors Lacoste et Daquin, sont invités à se réunir après-demain dimanche, pour délibérer sur une mesure importante. Nous apprenons que le but de la réunion est d'avoir au moyen de coopérer à l'œuvre de gratitude dont quelques citoyens ont conçu l'expression. On sait déjà que nous voulons parler de la colonne commémorative qui doit s'élever au milieu de la Place Jackson. Les frères d'armes du général Jackson, les vainqueurs de 1814-15, feront sans doute tous leurs efforts pour assurer l'exécution d'un projet auquel il est naturel qu'ils s'intéressent plus encore que les autres citoyens. Nous sommes donc heureux de l'initiative que prennent les vétérans qui ont servi dans les bataillons de Lacoste et de Daquin, et nous espérons que leur concours sera suivi, au comité nommé par le dernier meeting de la Bourse St Louis. Il serait désirable, à tous égards, qu'une noble émulation dans le bien, que chacun des personnes chargées du soin de recueillir les offrandes publiquement de temps à autres nous fasse successivement. Le recorder Genois est jusqu'ici le seul qui ait transmis sa liste au maire. On nous assure que bon nombre de personnes qui seraient toutes disposées à souscrire ne savent à qui s'adresser pour remplir ce devoir, aucune liste ne leur ayant été présentée et les noms ainsi que la résidence des membres du comité de souscription ne se trouvant dans aucun journal. Il conviendrait cependant de profiter des bonnes dispositions de citoyen et de la présence à la Nouvelle-Orléans des étrangers qui y afflueront bientôt pour assister aux fêtes du Jenny Lind. Qu'on lance un appel à leur bourse et ils ne se refuseront pas à concourir dans une juste mesure à la construction d'un Monument qui n'est pas seulement destiné à embellir notre ville mais à perpétuer le souvenir d'un fait d'armes dont la gloire a rejailli sur l'Union entière et qui est une des plus belles pages de nos annales militaires.

L'ATLANTIC.—Nous annoncions l'autre jour sur la foi d'une dépêche télégraphique transmise de New-York, que le navire *Tarquin*, arrivé dans ce dernier port, avait aperçu en mer un gros steamer ressemblant à l'*Atlantic* et qui était venu vers les Açores. La nouvelle était malheureusement fausse. Voila environ quarante jours que l'*Atlantic* a quitté Liverpool et l'on ne sait pas encore s'il a dû s'écarter de sa route pour relacher à Fayal ou s'il a péri au milieu d'une de ces effroyables tempêtes si fréquentes et si dangereuses dans les latitudes septentrionales.

AU GOLFE.—Le steamer *Pacific* en remontant de Brazos avant-hier soir, a abordé le *Porpoise* qui avant un navire à la remorque. D'après quelques avaries ont été reçues de part et d'autres. Le capitaine du *Porpoise* publie dans notre partie anglaise un compte-rendu de l'accident. Il dit qu'il avait pris en apercevant le steamer, toutes les précautions possibles pour éviter une collision, et qu'il n'a fait place de façon à permettre au *Pacific* de passer sont à tribord soit à babord. Toutes ses manœuvres ont été inutiles et le *steamship* est venu se heurter à la remorque.

ARRIVAGES.—Les navires suivans partis de la Nouvelle Orléans sont arrivés à leur destination : le *William & Elizabeth*, à Liverpool, le *Lucie Agie, le Land*, et le *Talleyrand*, au Havre, le 10 janvier; l'*Orosimbo*, à Gênes, le 7 janvier; et le *John Sprar*, à Trieste, le 3 janvier.

LOTERIE DE LA HAVANE.—Voici les numéros qui, au dernier tirage (23 janvier) de la loterie de la Havane ont gagné les sommes les plus fortes :

No. 11219—$30,000; No. 18250—$16,000;
—No. 21891—$12,000; No. [illegible]—$6,000;
Nos. 1907, 15271, 17[illegible]—$3,000 un lot
de $2,000, Nos. 7123, [illegible], 25,282,
26 [illegible], 34412, 36,321, [illegible] lot de $1,000;
No. 6734, 14314, 15428, 16844, 19870, 27,100,
27[illegible], 33459, 34466, 35477, chacun un lot de $500.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE

TRANSMISE A L'ABEILLE.

New-York, 4 février.

Il ne s'est vendu que 900 balles de coton depuis l'arrivée du *Canada*; et elles se sont faites à une baisse d'un demi-cent. La farine est angoissante; le porc ancien vaut 12 1/8 et le nouveau 13 1/4; le bœuf n'a pas changé de prix; 800 sacs de café ont été pris à 11 1/8 et 11 3/4. Le sucre et la mélasse n'ont pas changé. Fret 1/8—sterling, 10 1/4.

CONSEIL GÉNÉRAL.—Une assemblée spéciale a ces lieu hier soir. Douze membres se trouvaient présens, sous la présidence de M. Cucullu.

M. Bee, membre nouvellement élu, prend son siège.

Le maire transmet dans son message, une résolution adoptée par le Conseil de la Seconde Municipalité, à l'égard du contrat passé avec M. Jennings, pour la jouissance de certaine wharfs de la Première Municipalité. La maire suggère au Conseil de prendre des arrangemens pour la célébration de l'anniversaire de Washington, et annonce que 500 actions de la banque du Commerce, appartenant à la ville, ont été saisies et annoncées en vente.

A l'égard des wharfs, M. Bénit présente une résolution portant que le Conseil Général s'étant conformé à l'acte de la Législature en fixant un taux uniforme de quayage, n'a plus rien à faire à cet égard.—Adoptée.

Un comité est nommé pour s'occuper de la question de la fête.

La question de la saisie des actions est référée au maire et à l'avocat, avec pouvoir d'agir.

Une taxe de $15 est imposée sur les marchands de vieux meubles, et une autre de $45 sur les agents par commission.

Puis le Conseil s'ajourne.

NOUVELLES DE LA CALIFORNIE.

Les nouvelles de la Californie apportées par le steamer *Pacific* vont jusqu'au 1er janvier. Le *Pacific* est parti de Chagres le 28 du mois dernier et s'est rendu directement dans notre port sans toucher à la Havane. Il avait à bord, 252 passagers venant de la Californie.

Le résultat des élections municipales de Sacramento City est connu. Horace Smith a été élu maire.

Le colonel Frémont a publié dans les journaux de San-Francisco une adresse au peuple dans laquelle il explique les motifs de sa conduite au Senat des Etats-Unis et cherche à se justifier des inculpations dirigées contre lui.

On continue à se préoccuper de l'élection du Sénateur des Etats-Unis. Les whigs des districts du Nord ont désigné M. Wm Grove Deal comme leur candidat.

On parle beaucoup de transporter le siége du gouvernement de San Jose à San-Francisco.

Le vol et l'assassinat semblent être à l'ordre du jour en Californie. Les récits de crimes atroces sont enregistrés journellement dans les feuilles de San-Francisco.

Le choléra a à peu près disparu de la Californie.

Le steamer *Confidence*, venant de New-York, est arrivé à San-Francisco après une traversée de *sept mois*.

Un ouragan a soufflé sur San Francisco vers la fin de décembre. Le navire anglais *Mersey* s'est perdu à l'entrée de la baie et plusieurs bâtimens mouillés dans le port ont essuyé de graves avaries.

Des voleurs se sont introduits le 7 décembre dans la douane de Monterey et ont enlevé une somme de $50,000. Une partie de cet argent appartenait à M. Rundall, le collecteur, et le reste au gouvernement. Cinq individus ont été arrêtés. Quatre d'entre eux ont été mis en état d'arrestation.

Les membres du Conseil de ville de San Francisco ont pris la mesure la plus extravagante que jamais aldermen aient voter. Ils se sont adjugés à eux-mêmes un salaire de $3,000 et une *médaille d'or* à chaque honorable. Nous ne savons pas ce que les habitans ont pensé de cette grotesque comédie.

On n'a pas encore reçu à San Francisco de nouvelles de la goélette *William & Elizabeth*, partie de la Nouvelle-Orléans le 8 janvier 1850.

CONGRÈS.

Washington, 28 janvier.

M. Clay a présenté des pétitions venant de la Pennsylvanie et demandant la revision du tarif de 1846, et M. Hamlin des pétitions venant du Maine et demandant la révocation de la loi sur les esclaves fugitifs. Ces mémoires ont été déposés sur le bureau. M. Hunter a rapporté le bill relatif à la nomination des inspecteurs. M. Walker a présenté une résolution demandant au secrétaire de l'intérieur si le bâtiment ou sont placés les bureaux du département des patentes ne serait pas suffisant dans le cas où la galerie des curiosités serait supprimée. M. Hale a présenté une résolution ordonnant au comité du district de Columbia de s'informer si des personnes ou des corporations du district ont exercé le pouvoir d'emettre des billets de banque. Adoptée. La résolution qui augmente le traitement du juge Cranch a été également adoptée. Le comité des impressions a été autorisé à employer un commis. Le Sénat s'est occupé ensuite du bill relatif aux titres de terres en Californie. M. Berrien a proposé plusieurs amendemens qui ont donné lieu à une longue discussion et ont enfin été adoptées par 27 voix contre 10.

A la Chambre des Représentans, M. Brown, du Mississippi, a présenté immédiatement après la lecture du procès-verbal, un bill pour amender le projet de loi relatif aux terres publiques et accordant le droit de preemption aux personnes qui s'y établiront. Une proposition tendant à déposer le bill sur le bureau a été repoussée par 90 voix contre 78, et une motion pour referer le bill a un comité, adoptée par 121 voix contre 64. La Chambre s'est constituée ensuite en comité général pour délibérer sur le bill du déficit. La discussion n'offre rien d'intéressant.

(*Communiqué.*)

LA BADAUDERIE.

La badauderie des Parisiens est passée en proverbe ; mais je commence à croire que c'est une injustice. Au train dont vont les choses en ce pays, les badauds de Paris, dans peu, ne seront plus badauds du tout comparativement aux badauds américains ; et déjà, il en faut convenir, ils ne le sont presque plus.

A New-York la Lyndomanie avait tourné toutes les têtes ; c'était, parmi la population Manahatannaise, à qui se montrerait plus extravagant et *plus ridicule*.

Mais en fait de badauderie, les New-Yorkois ont dépassé les Parisiens de cent mille coudées, il paraît qu'ils vont être à leur tour dépassés d'autant par la population Orléanaise.

A la vérité, Jenny Lyn a déserté momentanément le sucre, le coton et le change ; au palais, le nom de Jenny Lynd vient remplacer sur les lèvres de plus d'un avocat le nom de sa partie ; quant aux journaux, grands et petits, ils ne parlent que du grand rossignol.

Il n'en est même trouvé un (un journal bien entendu) qui a eu l'incroyable idée de recommander aux dames de la Nouvelle-Orléans d'aller en corps recevoir Jenny Lynd à son débarquement, pour l'escorter à son logement. Et si l'on considère que cette idée sort d'une cervelle parisienne, on doit comprendre aisément quels progrès effrayans a déjà fait parmi nous la badauderie. Encore si cette maladie morale n'était qu'épidémique !

Ce n'est pas tout : l'idée a pris, quoique bien certainement ridicule. Et je me suis combien de belles dames parcourent la ville pour avoir, les premières, l'insigne honneur d'attirer les regards de Jenny Lynd. Et je ne serais pas surpris de voir l'edilité Orléanaise et toutes les autorités aller la recevoir et la haranguer gravement à son arrivée.

En vérité on ne comprend pas qu'une population tout entière puisse s'engouer ainsi.

Jenny Lynd est sans doute une cantatrice d'un grand talent, mais enfin il en est dont le talent est encore supérieur au sien. Ce n'est pas, en fait de chant, une huitième merveille du monde ; elle est bienfaisante et généreuse, je le veux bien, mais est-elle la seule à l'être ! Si elle donne libéralement, ne gagne-t-elle pas largement aussi !

Qu'on l'honore dans ce qu'elle a d'honorable, rien de mieux ; mais qu'on ne s'abaisse pas à ce point devant elle. Dans ce qu'on fait il n'y a pas seulement de l'engouement il y a du fétichisme.

Il faut avouer que nos petits neveux auront de nous une singulière idée, et qu'ils seront en droit de nous juger sévèrement. Quelque bienveillant dira de nous un jour : "Vers le milieu du dix-neuvième siècle, les Américains, ces fiers républicains qui auraient rougi de courber la tête devant un roi, se prosternaient servilement devant une cantatrice."

X.

CHRONIQUE LOCALE.

INCENDIE.—Hier soir, le feu a éclaté dans une maison à l'encoignure des rues Apollon et Melpomène. Cette maison, construite en bois, a eu tout son premier étage brûlé.

LE COIN DU DIPLOMATE.—Rien d'important de vrai cette Cour. Plusieurs affaires d'esclaves ont été appelées et jugées.

Théophile Derbigny a comparu hier devant le recorder Genois sous la prévention de vol de fait sur la personne de Charles Joseph, homme de couleur. Aucune preuve n'ayant été produite, l'affaire a été abandonnée.

"Le taux de l'escompte était resté à 2 1/2 pour 100 pendant environ seize mois, c'est-à-dire depuis le 28 novembre 1849, où il était à 3 pour 100 depuis à peu près un an. A en juger par les dernières états de situation de la Banque, comparés à ceux de novembre 1849, lorsqu'on descendit l'escompte à 2 1/2, il y avait peu de raisons qui pussent faire prévaloir une pareille modification ; mais il faut remarquer que les derniers états de situation ne vont que jusqu'au 14 décembre, et l'on dit que depuis lors il y a eu une grande diminution dans l'encaisse métallique. On assure que cette diminution dans l'encaisse métallique. On assure que cette diminution s'élève depuis trois semaines au chiffre de 400,000 liv. st. (10 millions de francs) somme peu importante en elle-même, mais cependant symptôme caractéristique, parce qu'à cette époque de l'année il y a ordinairement un mouvement inverse et que la Banque a bien fait de relever le taux de ses escomptes. Il est probable que par suite des grandes importations de grains qui ont été faites en Angleterre dans le courant de l'année, nous avons reçus aujourd'hui. Il faut aussi ne pas oublier que cette réaction deviendra encore plus vive en janvier lorsque la France aura à payer en Angleterre des sommes considérables à titre de dividendes pour effets publics ou pour actions de chemins de fer.

"Mais quoique cette diminution de l'encaisse ne soit sans nul doute qu'un effet purement exceptionnel et transitoires, il n'en est pas moins vrai que la Banque a bien fait de relever le taux de ses escomptes. Il est probable que par suite des grandes importations de grains qui ont été faites en Angleterre, nous aurons des comptes avec le continent à dû être pendant quelque temps contre nous, et dans ces circonstances il n'est pas mal de prendre quelques précautions en cas d'événemens. Il est à remarquer que cette hausse légère, mais qui laisse encore l'argent au dessous de sa valeur moyenne. L'effet produit à la Bourse par cette nouvelle révèle dans le marché des fonds publics, et surtout dans celui des actions, l'existence de spéculations dangereuses, mais il ne doit pas être regardé comme le pronostic assuré de conséquences semblables dans les affaires en général."

—On écrit de Londres, le 28 décembre :

"Le commerce d'hier, où se vendu publiquement dans les salles de MM. Putticken et Simpler, commissaires priseurs à Londres, la riche collection d'autographes de feu M. John Christison.

"Voici quelques-uns des plus remarquables d'entre ces autographes, et les prix auxquels ils ont été adjugés :

"Une lettre de Louis XIV, 50 fr; une lettre de Louis XV, 100 fr; une lettre de Nicolas Pogasin, 81 fr; une lettre de Jean-Jacques Rousseau, 43 fr; une lettre de Mme Necker à David Garrick, 55 fr; une lettre de Roberts, 81 fr; une lettre de Garrick, 100 fr; deux lettres de Sir Robert Peel, 57 fr; une note de Samuel Johnson, 63 fr; cinq lettres de David Garrick, 183 fr; une signature de Cromwell, 53 fr; une lettre de l'empereur Charles V et d'Allemagne, 43 fr; une lettre de Charles II d'Angleterre, 31 fr; une ordonnance d'Edouard VI, 375 fr; une lettre de la reine Elizabeth, 70 fr; une lettre de la reine Henriette-Marie, 61 fr; une lettre de Jacques V, 50 fr.

"La vente a produit la somme totale de 1,051 liv. sterl., ou 26,275 fr."

—On écrit de Stockholm (Suède), le 14 décembre :

"Miss Jenny Lind, au milieu de ses triomphes aux Etats-Unis, n'oublie pas sa patrie. Cette célèbre artiste vient de faire envoyer à Stockholm, par l'intermédiaire de la maison de banque Baring frères, une somme de 4,000 liv. st. (ou 100,000 fr.) pour être distribuée pendant cet hiver aux pauvres des diverses paroisses de notre capitale.

UNE NUIT DE PARIS.

PARIS, 1er janvier.

Il faut que tout le monde vive.

Paris a subi pendant la nuit dernière une transformation remarquable sous l'influence de la baguette magique d'une fée bienfaisante.

En effet, sur le coup de minuit, à l'heure où les Parisiens, rentrés dans leurs pénates, avaient clos hermétiquement leurs portes, un brillant cortège de fées parcourait les boulevards et les principales artères de la capitale sous la conduite du génie des étrennes. Parmi ces bonnes fées on remarquait la fée du travail, la fée de l'industrie, la fée de l'intelligence, la fée de l'activité, la fée du commerce, la fée de la persévérance et bien d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ici. Aussitôt après le passage du cortège, une nombreuse population laborieuse s'est sérieusement repandue sur les deux côtés de la route parcourue, et en quelques minutes, une suite de petites constructions légères s'est élevée comme par enchantement.

Il est vrai que la fée de l'espérance était restée en arrière de ses compagnes, et qu'elle parcourait les rangs des travailleurs, encourageant celui-ci, fortifiant les forces de celui-là, promettant à tous une honnête récompense pour les veilles et les fatigues accumulées depuis plusieurs semaines. Il fallait voir l'activité que ces braves gens des faubourgs déployaient, ils travaillaient avec une ardeur extraordinaire. Le père prenait les mesures, disposait les mondrins de l'édifice, sciait les planches pendant que le fils enfonçait les clous, aidé de la famille solidifiait le tout tandis que la mère, ensemble avec la femme du père, le joueur de boules, de M. Frisson ; le Paisan dansant, de M. Laverne ; Une heure de la nuit, par M. Poles ; un Indien et une Indienne, statues en bronze par M. Toussaint ; une Jeune fille, par M. Jaley. Ces œuvres d'art n'étant protégées par aucun brevet, il est à craindre que, dans les jours d'affluence, elles ne subissent que que fâcheuse détérioration.

Le grand salon, éclairé par un vitrage, rappelle par ses dispositions le salon carré du Louvre. Les vainqueurs du pinceau sont au nombre de quatre figures peintes en détrempe par M. Gosse, et représentant la Foi, la Poésie, la Science et le Travail. Chacune d'elles tient à la main des guirlandes de laurier qui s'entrelacent autour de corbeilles sur lesquels sont inscrits les noms des artistes français célèbres. Les toiles exposées dans cette enceinte sont pour la plupart de dimensions gigantesques. La nature morte a fourni six sujets : A. E. Auguste Vanchon, les funérailles volontaires ; A. M. Philippoteaux, le Dernier banquet des Girondins ; A. M. Charles Muller, l'Appel des dernières victimes de la terreur ; la prise de la Bastille, le 8 thermidor an II. La peinture religieuse est représentée dans cette salle par le Saint-Laurent de M. Verdier, et la Vision de Zacharie de M. Lecomte. Les fleurs sont de Eloi Robert Peel, 57 fr ; une note de Samuel Johnson, 63 fr ; cinq lettres de David Garrick, 183 fr ; une signature de Cromwell, 53 fr ; une lettre de l'empereur Charles V et d'Allemagne, 43 fr ; une lettre de Charles II d'Angleterre, 31 fr ; une ordonnance d'Edouard VI, 375 fr ; une lettre de la reine Elizabeth, 70 fr ; une lettre de la reine Henriette-Marie, 61 fr ; une lettre de Jacques V, 50 fr.

EXÉCUTEUR.—Le Président de la République vient d'accorder son *exequatur* à M. John O. Robert, nommé consul des Etats-Unis à Minatitlan.

LE PRONONCIAMENTO DE GUANAJUATO.— Aux dernières dates, six officiers rebelles avaient été fusillés à Guanajuato, quatre après la prise du fort de San Miguel, et deux après la prise de la caserne de San Pedro. On lit, à ce sujet, dans l'*Energie* avec laquelle le général Uraga a attaque le fort de San Miguel, maigre sa forte position.

LES AIDES-DE-CAMP DU PRÉSIDENT.— Voici la liste des aides-de-camp du Président Arista : M. le général graduel,—colonel Juan Desmanches, M. le lieutenant-colonel F. Espan ; M. le colonel graduel-capitaine Thomas Barbara ; M. le lieutenant-colonel graduel, — capitaine Francisco Schafino, M. le capitaine José Mariano Rojo ; M. le capitaine José Joaquin Herrera ; M. le premier-lieutenant Enrique Mejia ; M. Manuel Gutierrez, officier du corps politique de marine, et M. Juan Miguel de Lozada, capitaine de la garde nationale.

M. LOZANO ARMENTA.—M. Francisco Lozano Armenta, secrétaire de la légation d'Espagne à Washington, vient de quitter la capitale pour se rendre à Venezuela, où son gouvernement l'envoie comme chargé d'affaires.

LE COLLÈGE MILITAIRE.— Se rendant aux désirs exprimés par M. le Président Herrera dans son dernier message, la chambre des députés vient d'autoriser le gouvernement à donner des grades dans l'armée aux élèves du collége militaire qui, après avoir terminé les cours exigés par le règlement dudit collége, auraient mérité dans leurs examens, les mentions honorables du premier et du second degré.

LES MORTS DE SAN AGUSTIN.— En opérant, dans une partie du couvent de San Agustin, des démolitions pour la construction d'un gymnase et d'un manège militaires, on a découvert, dans des caveaux superposés, des cadavres datant d'un et de deux siècles, dans un état parfait de conservation. La présence du carbonate de chaux, en absorbant l'humidité, avait permis à ces cadavres de sécher entièrement sans entrer en décomposition. Ces cadavres, qui étaient accompagnés d'inscriptions indiquant leurs noms et la date de leur dépôt dans leurs caveaux, sont, assurent-on, les restes mortelles des anciens inquisiteurs qui exerçaient *leur chambre de supplice* dans cette partie du couvent. On remarque, en effet, dans une grande pièce attenant au lieu de sépulture des inquisiteurs, à quelques pieds au dessous du sol, une foule de traces circulaires qui sont enlacés pêle-mêle les ossemens des victimes de la Sainte-Hermandad. On nous affirme avoir trouvé, dans l'intérieur de certains de ces ossemens, du plomb fondu, et un fil de fer délié, qui ne peut avoir servi à la liquéfier à l'aide de la-quelle ces bons inquisiteurs rafraîchissaient leurs victimes altérés par la torture ?

GOUVERNEURS D'ETATS.—M. Gonzales Echeverria a pris, le premier janvier, possession du fauteuil gubernatorial de l'Etat de Zacatecas.

Le 31 janvier, la Législature de Guanajuato a proclamé, pour gouverneur de l'Etat, M. Munoz Ledo, qui avait obtenu la majorité absolue des votes dans les élections.

VICE CONSUL FRANÇAIS.— Le président de la République a accordé l'*exequatur* de rigueur à M. Antonio Reina, citoyen de la République de l'Equateur, nommé par M. le ministre de France, vice-consul français dans le port d'Acapulco.

UNE SÉRÉNADE AU PRÉSIDENT. — Mercredi soir, au moment où M. le général Arista sortait du théâtre national, des allemands de Mexico, au nombre de 125, et portant, chacun une torche de résine enflammée, se sont dirigés vers le palais national et, arrivés là, ont salué les fils de Francisco, de la Profesa, primera et segunda de Plateros, et la grande place. Ils sont entrés dans le palais par la porte principale et, prenant à droite, ils sont allés se former en double cercle, dans la seconde cour, sous les fenêtres des appartemens du Président. La musique des Bravos, les accompagnait et les avait précédés, en leur jouant, pendant tout le parcours, la marche militaire de Herz. Des deux cercles formés dans la cour du palais l'un, celui du milieu, était occupé par les chanteurs de la société allemande ; l'autre cercle était composé de simples amateurs et de modestes porteurs de torches. Les curieux étaient en assez grand nombre, et bien leur a pris de forcer la consigne en s'introduisant furtivement, car les quatre airs allemands qui ont été chantés dans cette sérénade, ont été exécutés avec un ensemble et un mérite qui n'ont pas dû leur faire un médiocre plaisir.

M. le Président Arista a fait montre, dans les salons, ceux qui étaient ainsi venus le féliciter, leur a fait distribuer du vin du Rhin, et a porté le toast suivant :

"Messieurs,

"Le gouvernement de la République se plaît à accorder sa protection aux étrangers industrieux qui, par leurs travaux, donnent l'élan aux arts du pays. Je porte un toast à la bonne harmonie que je désire conserver avec les nations amies, et à la prospérité des personnes qui m'ont félicité le jour de mon avènement au pouvoir."

MORT D'UN DÉPUTÉ.—M. Isidoro Pozo, député au congrès général pour l'Etat de Mexico, a succombé, ces jours derniers, à la suite d'une maladie de poitrine.

NOMINATIONS DIPLOMATIQUES. —M. Lacunza a été désigné, par le gouvernement, pour la légation de Londres, et M. Ignacio Valdivieso pour celle de Paris ; ces deux choix ont été soumis au sénat pour qu'il donne sa ratification. Quant à M. Mangino, rappelé de Paris, il aura compte à rendre, dit-on, d'une affaire d'argent assez peu claire.

ADMINISTRATION DES POSTES.— Avec l'approbation du gouvernement suprême, l'administration des postes vient de décider qu'à partir du 3 février prochain, il y aura, par semaine, trois courriers pour Morelia et les points intermédiaires. Les jours de ces courriers seront les mardis, jeudis et samedis ; la poste se fermera à la même heure que pour les courriers de Vera-Cruz.

EXÉQUATUR.—Le Président de la République vient d'accorder son *exequatur* à M. John O. Robert, nommé consul des Etats-Unis à Minatitlan.

LE PRONONCIAMENTO DE GUANAJUATO.— Aux dernières dates, six officiers rebelles avaient été fusillés à Guanajuato, quatre après la prise du fort de San Miguel, et deux après la prise de la caserne de San Pedro. On lit, à ce sujet, dans l'*Energie* avec laquelle le général Uraga a attaque le fort de San Miguel, maigre sa forte position.

LES AIDES-DE-CAMP DU PRÉSIDENT.— Voici la liste des aides-de-camp du Président Arista : M. le général graduel,—colonel Juan Desmanches, M. le lieutenant-colonel F. Espan ; M. le colonel graduel-capitaine Thomas Barbara ; M. le lieutenant-colonel graduel, — capitaine Francisco Schafino, M. le capitaine José Mariano Rojo ; M. le capitaine José Joaquin Herrera ; M. le premier-lieutenant Enrique Mejia ; M. Manuel Gutierrez, officier du corps politique de marine, et M. Juan Miguel de Lozada, capitaine de la garde nationale.

M. LOZANO ARMENTA.—M. Francisco Lozano Armenta, secrétaire de la légation d'Espagne à Washington, vient de quitter la capitale pour se rendre à Venezuela, où son gouvernement l'envoie comme chargé d'affaires.

LE COLLÈGE MILITAIRE.— Se rendant aux désirs exprimés par M. le Président Herrera dans son dernier message, la chambre des députés vient d'autoriser le gouvernement à donner des grades dans l'armée aux élèves du collége militaire qui, après avoir terminé les cours exigés par le règlement dudit collége, auraient mérité dans leurs examens, les mentions honorables du premier et du second degré.

LES MORTS DE SAN AGUSTIN.— En opérant, dans une partie du couvent de San Agustin, des démolitions pour la construction d'un gymnase et d'un manège militaires, on a découvert, dans des caveaux superposés, des cadavres datant d'un et de deux siècles, dans un état parfait de conservation. La présence du carbonate de chaux, en absorbant l'humidité, avait permis à ces cadavres de sécher entièrement sans entrer en décomposition. Ces cadavres, qui étaient accompagnés d'inscriptions indiquant leurs noms et la date de leur dépôt dans leurs caveaux, sont, assurent-on, les restes mortelles des anciens inquisiteurs qui exerçaient *leur chambre de supplice* dans cette partie du couvent. On remarque, en effet, dans une grande pièce attenant au lieu de sépulture des inquisiteurs, à quelques pieds au dessous du sol, une foule de traces circulaires qui sont enlacés pêle-mêle les ossemens des victimes de la Sainte-Hermandad. On nous affirme avoir trouvé, dans l'intérieur de certains de ces ossemens, du plomb fondu, et un fil de fer délié, qui ne peut avoir servi à liquéfier à l'aide de la-quelle ces bons inquisiteurs rafraîchissaient leurs victimes altérés par la torture ?

GOUVERNEURS D'ETATS.—M. Gonzales Echeverria a pris, le premier janvier, possession du fauteuil gubernatorial de l'Etat de Zacatecas.

Le 31 janvier, la Législature de Guanajuato a proclamé, pour gouverneur de l'Etat, M. Munoz Ledo, qui avait obtenu la majorité absolue des votes dans les élections.

VICE CONSUL FRANÇAIS.— Le président de la République a accordé l'*exequatur* de rigueur à M. Antonio Reina, citoyen de la République de l'Equateur, nommé par M. le ministre de France, vice-consul français dans le port d'Acapulco.

UNE SÉRÉNADE AU PRÉSIDENT. — Mercredi soir, au moment où M. le général Arista sortait du théâtre national, des allemands de Mexico, au nombre de 125, et portant, chacun une torche de résine enflammée, se sont dirigés vers le palais national et, arrivés là, ont salué les fils de Francisco, de la Profesa, primera et segunda de Plateros, et la grande place. Ils sont entrés dans le palais par la porte principale et, prenant à droite, ils sont allés se former en double cercle, dans la seconde cour, sous les fenêtres des appartemens du Président. La musique des Bravos, les accompagnait et les avait précédés, en leur jouant, pendant tout le parcours, la marche militaire de Herz. Des deux cercles formés dans la cour du palais l'un, celui du milieu, était occupé par les chanteurs de la société allemande ; l'autre cercle était composé de simples amateurs et de modestes porteurs de torches. Les curieux étaient en assez grand nombre, et bien leur a pris de forcer la consigne en s'introduisant furtivement, car les quatre airs allemands qui ont été chantés dans cette sérénade, ont été exécutés avec un ensemble et un mérite qui n'ont pas dû leur faire un médiocre plaisir.

M. le Président Arista a fait montre, dans les salons, ceux qui étaient ainsi venus le féliciter, leur a fait distribuer du vin du Rhin, et a porté le toast suivant :

"Messieurs,

"Le gouvernement de la République se plaît à accorder sa protection aux étrangers industrieux qui, par leurs travaux, donnent l'élan aux arts du pays. Je porte un toast à la bonne harmonie que je désire conserver avec les nations amies, et à la prospérité des personnes qui m'ont félicité le jour de mon avènement au pouvoir."

MORT D'UN DÉPUTÉ.—M. Vicente Ordoségoli, député pour l'Etat de Puebla, vient de mourir dans la Capitale.

ANGLETERRE.

—On lit dans le *Times* du 27 décembre :

"La Banque d'Angleterre vient de relever le taux de ses escomptes à 3 pour 100 ; cette mesure était inattendue ; elle a produit une grande sensation sur les divers marchés.

"Le taux de l'escompte était resté à 2 1/2 pour 100 pendant environ seize mois, c'est-à-dire depuis le 28 novembre 1849, où il était à 3 pour 100 depuis à peu près un an. A en juger par les dernières états de situation de la Banque, comparés à ceux de novembre 1849, lorsqu'on descendit l'escompte à 2 1/2, il y avait peu de raisons qui pussent faire prévaloir une pareille modification ; mais il faut remarquer que les derniers états de situation ne vont que jusqu'au 14 décembre, et l'on dit que depuis lors il y a eu une grande diminution dans l'encaisse métallique. On assure que cette diminution dans l'encaisse métallique. On assure que cette diminution s'élève depuis trois semaines au chiffre de 400,000 liv. st. (10 millions de francs) somme peu importante en elle-même, mais cependant symptôme caractéristique, parce qu'à cette époque de l'année il y a ordinairement un mouvement inverse et que la Banque a bien fait de relever le taux de ses escomptes. Il est probable que par suite des grandes importations de grains qui ont été faites en Angleterre, nous aurons des comptes avec le continent à dû être pendant quelque temps contre nous, et dans ces circonstances il n'est pas mal de prendre quelques précautions en cas d'événemens. Il est à remarquer que cette hausse légère, mais qui laisse encore l'argent au dessous de sa valeur moyenne. L'effet produit à la Bourse par cette nouvelle révèle dans le marché des fonds publics, et surtout dans celui des actions, l'existence de spéculations dangereuse, mais il ne doit pas être regardé comme le pronostic assuré de conséquences semblables dans les affaires en général."

—On écrit de Londres, le 28 décembre :

"Le commerce d'hier, où se vendu publiquement dans les salles de MM. Putticken et Simpler, commissaires priseurs à Londres, la riche collection d'autographes de feu M. John Christison.

"Voici quelques-uns des plus remarquables d'entre ces autographes, et les prix auxquels ils ont été adjugés :

"Une lettre de Louis XIV, 50 fr